

LA QUESTION SOCIOLOGIQUE

Respect des cultures populaires et de leurs écologies

Promouvoir l'écologie populaire

L'une des toutes premières conditions à la portée des réflexions engagées entre organisations est la nécessité de ne pas destiner les pensées développées dans le cadre des Etats Généraux à la seule classe moyenne de plus en plus désabusée ou encore aux cadres se disant surmenés. Toute écologie digne doit avant tout s'engager dans la construction d'une société inclusive, fondée sur la coopération et l'entraide, à partir d'une diversité de liens d'interdépendances, tout ceci pour faire face aux injustices multiples que la démarche pourrait venir accroître s'il elle n'était pas suffisamment vigilante.

Une fois enjeu et préalable posés, et unanimement partagés, plusieurs accords se sont fait jour, avec tout d'abord que les sociétés métropolitaines de l'hyper-urbain créent des injustices croissantes, et ce notamment d'un point de vue écologique, dont les premières victimes sont les plus précaires et les plus fragiles. Les plus défavorisé.e.s, et dedans particulièrement les classes populaires, sont en fait les premiers à pâtir des concentrations démesurées et de l'enfer du béton, à l'opposé de la fiction urbaphilique encore largement dominante présentant le parpaing comme « lingot du pauvre ».

Plus encore, deuxième grand point d'accord, c'est aussi dans cette précarité très artificialisée que se vit néanmoins une écologie, **une sobriété et des solidarités** qui, certes parfois subies, n'en annoncent pas moins le seul chemin collectivement viable dans nos rapports aux besoins, en comparaison des écologies dispendieuses de la bourgeoisie, avec leurs techniques gestionnaires et leur romantisme de nature. Les Etats généraux de la société écologique post-urbaine doivent donc impérativement **mettre en valeur l'écologie populaire.**

Toutefois, il convient de ne pas tomber dans le **mythe du** « **bon pauvre** » compte tenu notamment de la forte dépendance aux imaginaires de la consommation. En outre, la réflexion ne doit pas se limiter aux précaires de la bétonisation, pour intégrer non moins prioritairement les **précaires de la ruralité**. Enfin, les Etats généraux doivent permettre de construire une **posture juste et d'humilité** pour éviter toute reproduction d'assujettissement et de subordination, donc de domination... de classe.

Pour s'y employer, des débats essentiels sont à mener, telles les conditions de l'aliénation écologique et sociale des classes populaires par la métropolisation, et des adaptations à opérer pour ce faire, telle la mobilisation plus active de ces populations précaires dans la démarche des Etats généraux. A cette fin, la réflexion devra être enrichie de différentes expériences :

- telles que, **internationales**, les expériences zapatistes au Mexique, les sans-terre au Brésil, le modèle uruguayen des coopératives par entraide, les révoltes paysannes en Inde,
- et **nationales**, à l'exemple des communautés Emmaüs (Lescar Pau, Roya...) ou encore des assemblées locales de gilets jaunes.